

L'expertise en Auvergne-Rhône-Alpes
au service du développement international

EXPLOR



EXPLOR – EXPertise LOcale et Réseau de l'international – est un nouveau dispositif d'appui aux projets de coopération internationale et de développement.

A qui s'adresse le programme ?

Il permet de mobiliser des professionnels pour des missions courtes d'expertise à l'étranger, au service de projets de solidarité internationale.

Aux acteurs de la solidarité internationale basés en région Auvergne-Rhône-Alpes souhaitant bénéficier d'une expertise en vue de préparer, mettre en œuvre ou évaluer leurs projets.

Aux entreprises ou collectivités locales qui souhaiteraient mettre leur expertise dans différents domaines au service d'un projet de solidarité internationale.

Le programme vise à faciliter la rencontre entre les associations de solidarité internationale et les acteurs publics ou privés du territoire, disposant d'une expertise dans une variété de domaines : transition écologique, santé, éducation, administration publique...

Les missions sont réalisées par des salariés ou agents territoriaux dans le cadre de congés solidaires ou d'une mise à disposition selon les possibilités ouvertes par leur employeur.

Les projets sélectionnés sont des projets de solidarité internationale d'intérêt général, portés par des associations déjà actives dans le réseau et possédant une expérience de terrain. Au-delà de la mission, les projets sont accompagnés par les professionnels du RRMA.

Quelles missions sont possibles ?

Le dispositif offre aux membres du réseau un accès aux moyens humains et financiers nécessaires à l'organisation d'une mission d'expertise auprès de leurs partenaires de terrain.

Toutes les thématiques de mission sont possibles : agriculture, énergie, santé, éducation, administration, gestion des déchets...

Une mission peut durer de 7 à 15 jours ; elle se déroule sur le terrain. Chaque mission fait l'objet d'une préparation minutieuse et comporte des objectifs et des attendus définis. Elle est préparée avec l'appui de RESACOOOP.

EXPLOR soutient également les missions d'expertise dites de réciprocité qui permettent de mobiliser un expert d'un pays étranger dans le cadre d'un besoin d'expertise en Auvergne-Rhône-Alpes, sur demande d'une association de solidarité internationale située en région.



RESACOOOP

RESACOOOP est le Réseau Régional Multi-Acteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il informe, accompagne et met en réseau les acteurs de la coopération internationale : associations, collectivités territoriales, entreprises, établissements d'enseignement et de recherche.

Il est composé d'une équipe de 10 salariés basés à Lyon et Clermont-Ferrand. Le réseau est soutenu dans sa mission de soutien à la mobilité internationale par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



RESACOOOP
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
COOPÉRATION INTERNATIONALE

Comment bénéficier du programme EXPLOR ?

Pour bénéficier du programme, il vous suffit de contacter RESACOOP afin d'échanger sur vos besoins, attentes et éventuelles offres d'expertise. L'équipe du réseau vous proposera ensuite une méthode d'identification et de mobilisation d'une expertise pour y répondre.

Chaque mission fait l'objet d'un processus de formalisation et d'accompagnement proposé par le réseau.

Quel appui pour les volontaires ?

Les volontaires acceptent de contribuer bénévolement - ou sous la forme d'une mise à disposition de leur employeur - à la préparation, la réalisation et l'évaluation d'une mission courte d'expertise.

Chaque volontaire bénéficie :

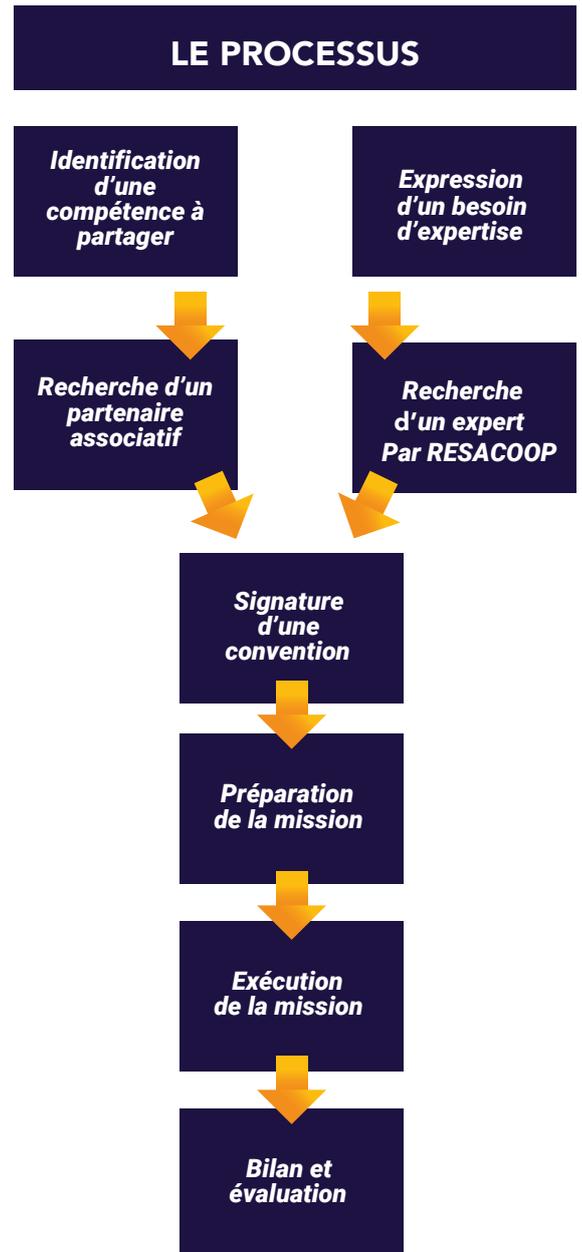
- D'une fiche de mission : Document cadre pour comprendre la mission et ses attendus
- D'un livret du volontaire : Incluant les procédures d'urgence, les contacts et aspects logistiques de sa mission, ainsi qu'une description des enjeux de la mission
- D'une formation préalable au départ : Agir dans les pays du Sud, travailler avec le partenaire, préparation à la rencontre interculturelle...
- D'un bilan au retour de mission : Evaluation et conseils pour d'éventuels prolongements de la mission

L'équipe salariée du RRMA est à la disposition du volontaire pour répondre à ses questions et interrogations.

Quel appui pour les associations ?

Les associations de solidarité internationale peuvent bénéficier d'une expertise précieuse grâce au programme EXPLOR. Pour un coût modéré, ce programme peut aider le développement de l'association en lui permettant de changer d'échelle ou de renforcer la qualité de son action.

Grâce à l'appui de RESACOOP l'association peut d'une part être mise en relation avec un expertise locale, voire avec de futurs partenaires et d'autre part elle peut bénéficier d'un cadre administratif et logistique sécurisant pour l'organisation de sa mission. Elle bénéficie en outre d'un co-financement de la mission.



Quel appui pour les entreprises ?

Les entreprises peuvent contribuer à des actions de solidarité internationale via le programme EXPLOR. L'action de RESACOOP apporte une valeur ajoutée en lui permettant de cibler une organisation proche géographiquement et qui a des besoins réels et identifiés.

Au-delà de la recherche de partenaire, le RRMA va permettre un co-financement de la mission, un cadrage administratif et une prise en charge de la logistique ou d'une assurance pour le déplacement d'expert. Cette coopération permettra surtout de clarifier les attendus de la mission et de structurer le dialogue entreprise/association.

Combien coûte une mission EXPLOR ?

Grâce au soutien financier du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, RESACOOOP pourra prendre en charge 50% des frais liés au déplacement de chaque expert : transports nationaux et internationaux, assurance, visa hébergement, per diem.

L'association bénéficiaire de la mission ou la structure employeuse s'engagera à s'acquitter des 50% restants, ainsi que d'un forfait fixe de 200 euros par mission, visant à compenser la mobilisation de l'équipe du RRMA pour la recherche d'expert, la préparation et le suivi de la mission,

l'appui logistique, etc.

Le partenaire local devra quant à lui, dans la mesure du possible, assurer l'hébergement et les déplacements sur le terrain de l'expert.

La prise en charge de tout ou partie des coûts d'une mission par l'entreprise employeuse de l'expert pourra s'inscrire dans une politique de responsabilité sociétale ou de gestion des ressources humaines; une défiscalisation de sa participation sera alors envisageable.

Exemple de mission EXPLOR

Une association de solidarité internationale souhaite effectuer un projet de structuration d'une filière de gestion des déchets dans un quartier de Kinshasa. Elle a besoin pour cela d'un diagnostic reprenant la typologie des déchets, les quantités et les possibilités locales de valorisation.

Avec l'appui de son RRMA, elle identifie une expertise au sein de sa communauté

d'agglomération, souhaitant mettre un agent à disposition de l'association pour une mission de 10 jours à Kinshasa en vue d'appuyer ce diagnostic.

Le RRMA sensibilise l'agent aux enjeux de l'interculturalité et des problématiques spécifiques au pays d'intervention, rédige une fiche de mission et prépare logistiquement le déplacement sur le terrain.

Exemple de mission EXPLOR

Une entreprise possédant une expertise dans le domaine du génie électrique souhaite encourager la participation de ses employés sur des actions contribuant à l'électrification de communautés reculées. Les salariés adhèrent à l'idée si celle-ci s'inscrit dans le cadre de mécénat de compétence.

En se rapprochant du RRMA, l'entreprise pourra exprimer d'une part son intention de contribuer à des projets de coopération internationale et

d'autre part préciser ses compétences et les faire correspondre avec des besoins locaux.

Une mise en relation avec un projet associatif nécessitant ces compétences pourra ensuite être effectué. Après une première rencontre, le RRMA rédigera des termes de référence et une proposition de contrat puis préparera logistiquement la mission sur le terrain.

Le programme bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, du Fonjep, et d'un appui de France Volontaires.



Contact :

Géraldine Le Carret
 Accompagnement@resacoop.org
 04 72 77 87 67

